



Bac pro Animation-enfance et personnes âgées

Le titulaire du baccalauréat professionnel Animation - enfance et personnes âgées possède **les compétences nécessaires pour concevoir et réaliser des activités de nature variée, notamment auprès d'un public jeune ou de personnes âgées en perte d'autonomie.**

Il maîtrise **les techniques nécessaires à la conduite d'un projet d'animation : conception, organisation, réalisation et évaluation des activités.**

Il est doté de compétences relationnelles indispensables pour accueillir, communiquer et impulser une dynamique au sein du groupe dont il a la charge.

Le diplôme peut être employé notamment par des centres de loisirs, des Maisons de la jeunesse et de la culture, des associations, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), des centres sociaux, des services d'aide et de maintien à domicile. Il y occupe des postes d'animateur socio-culturel, animateur périscolaire, animateur en gérontologie, animateur social

Depuis la rentrée 2021, dans certains établissements, les élèves peuvent s'inscrire à l'unité professionnelle facultative « secteur sportif » à condition d'avoir réalisé un stage d'au moins 4 semaines dans une structure sportive.

Les bacheliers titulaires de cette unité facultative obtiendront automatiquement certaines unités capitalisables des BP JEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) spécialité animateur mentions loisirs tous publics et animation sociale.



Bac pro Animation-enfance et personnes âgées

Ce bac pro se prépare en trois ans après la classe de troisième.

Poursuites d'études

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais le diplômé peut également évoluer au sein de la filière des diplômes professionnels de l'animation (BP JEPS) et avec de l'expérience, prendre des responsabilités de coordination puis de direction (DE JEPS). Il peut également choisir de faire des études supérieures en préparant un BTSA (2 ans)

Exemple(s) de formation(s) :

[BP JEPS spécialité animateur mention animation sociale](#)

[BP JEPS spécialité animateur mention loisirs tous publics](#)

[BTSA développement, animation des territoires ruraux](#)

[DEJEPS animation socio-éducative ou culturelle mention animation sociale](#)